



## Réunion du bureau

**Jeudi 05 septembre 2019 - 13 h 00 (heure de Paris)**

### Relevé de conclusions

Étaient présents : M. Ipou Félicien AMANI, président ; M. Kodjo Kadévi ETSÉ, vice-président ; M. Denis MATHEN, vice-président ; M. Nicolas DESFORGES, secrétaire général ; Mme Valérie PÉNEAU, trésorière ; au titre du secrétariat général : M. Marceau LE DREF ; Mme Naïma HAMANI

La prochaine audioconférence du bureau de l'APREF est fixée au

**Jeudi 09 octobre 2019 à 13 h 30 (heure de Paris)  
au Salon des Préfets**

## Ordre du jour

1/ Présentation de la nouvelle stagiaire

2/ État des adhésions et des finances

3/ Point sur les résultats de la campagne d'adhésion

4/ Point sur la publication des actes

- Revue Administration
- Maquette VIP (approbation des membres du bureau)

5/ Retour sur le groupe de travail du colonel OUATTARA

6/ Point sur les correspondants régionaux

7/ contact avec l'AERTE

8/ Date et thème du prochain forum ( choix du thème et sous-thème)

9/Préparation et convocation de la prochaine assemblée générale  
(personnalités et organisme à inviter)

- Rapport statuaire
- Choix du thème définitif de l'AG : « le RTE acteur de la cohésion sociale »
- Perspectives de l'association

## **1/ Présentation de la nouvelle stagiaire**

M. DESFORGES a présenté aux membres du bureau la nouvelle stagiaire de l'APREF « Mme Naïma HAMANI » étudiante en Master 2 Études Européennes et Internationales.

## **2/ État des adhésions et des finances**

M. LE DREF annonce que l'APREF a un solde créditeur s'établissant à 18 594, 91 € au 05 septembre 2019.

L'APREF compte 80 adhésions individuelles et 6 adhésions collectives.

M. DESFORGES annonce que l'APREF doit relancer la campagne d'adhésion à partir de la première quinzaine de septembre (contacts collectifs et personnels). Les membres du bureau approuvent cette proposition.

## **3/ Point sur les résultats de la campagne d'adhésion**

M. MATHEN annonce qu'il est en contact avec l'institut La Fayette, la Louisiane, et le Délégué du gouvernement du Québec qui sont intéressés par la coopération avec l'APREF.

Il rappelle sa prochaine rencontre sous quinzaine avec le Gouverneur et le Ministre de l'Intérieur de la Tunisie.

M. DESFORGES se propose de relancer le Maroc et le Liban.

## **4/ Point sur la publication des actes**

- Publication dans la revue administration :

M. DESFORGES annonce que la première partie des actes a été publiée dans la revue administration de juin. La deuxième partie fera l'objet d'une publication dans le prochain numéro de la revue en septembre 2019.

- Publication de 300 exemplaires VIP :

M. DESFORGES recommande de rajouter des photos collectives, de la salle et du forum d'Abidjan.

M. MATHEN préconise de revoir la structuration de la 2e partie de la revue : ajouter un logo sur le sommaire et sur les tables rondes, uniformiser les caractères et faire attention aux titres. Il conseille aussi de mentionner la date et le lieu sur la couverture.

M. DESFORGES suggère de bien mettre en évidence les partenaires sur la couverture de la revue sans omettre de mentionner l'AFD.

Le bureau approuve la maquette sous ces réserves.

(Postérieurement à la réunion, l'éditeur a fait parvenir la maquette complète envoyée aux membres du bureau pour récapitulation de leurs observations).

## **5/ Point sur le groupe de travail du colonel OUATTARA**

Mme PÉNEAU informe le bureau que le Colonel OUATTARA a reçu 4 contributions et transmettra un calendrier de travail qui sera communiqué ultérieurement au bureau.

## **6/ Point sur les correspondants régionaux :**

M. AMANI est en contact avec les correspondants régionaux du Bénin et de la République de Guinée. Il annonce que la note sur la mission pour les correspondants régionaux est prête et sera transmise au bureau pour validation.

## **7/Contact avec l'AERTE**

M.DESFORGES évoque trois (3) axes possibles :

Axe 1 : une réflexion sur les pays du Maghreb

Axe 2 : contribution et participation de l'AERTE au forum de l'APREF

Axe 3 : participation croisée aux instances respectives en qualité de membres observateurs.

les membres du bureau ont donné leur accord de principe sur les axes un (1) et deux (2), toutefois ont émis des réserves sur l'axe trois (3). Ce dernier dépendra du succès des deux axes précédents.

## **8/Préparation et convocation de la prochaine assemblée générale**

Les membres du bureau valident la date de la prochaine réunion de l'assemblée générale fixée au jeudi 12 décembre 2019 à 15h (heure de Paris).

Ils s'accordent sur le principe de la mise en place d'une visioconférence pour relier le site de Paris pour les adhérents européens et le site d'Abidjan pour les adhérents africains et un *Facebook Live* pour ceux qui ne pourraient pas se joindre à l'un des deux sites afin que tous les adhérents puissent suivre l'événement.

M.AMANI annonce qu'il est en contact avec l'ENA d'Abidjan pour y organiser la visioconférence de l'assemblée générale .

M.DESFORGES propose de faire une pré-invitation aux adhérents. Il propose également de réfléchir lors de la prochaine réunion du bureau, aux invités associés en tant qu'observateurs.

L'ordre du jour de la prochaine AG serait le suivant :

- 1) Les rapports statutaires et renouvellement du bureau.
- 2) Préparation du prochain forum
- 3)Coopération avec l'AERTE
- 4) Perspectives de l'association

Le projet de pré-invitation est joint au PV. Il n'est pas fait mention pour le moment de la possibilité d'y participer sur facebook en raison de la complexité du dispositif, il sera proposé en fonction des réponses.

## **9/ Thème et date du prochain forum**

M. AMANI propose de préciser ce point dans la prochaine réunion de bureau.

Il invite les membres du bureau à réfléchir sur le sujet de la cohésion sociale.

Le bureau donne son accord sur le thème : « le RTE acteur de la cohésion sociale ».

M.MATHEN proposera un canevas sur l'architecture globale du forum lors du prochain bureau.

## **10/ Questions diverses**

Mme PÉNEAU demande aux membres du bureau la validation de la contribution de l'APREF sur les frais de repas de la stagiaire d'un montant de 7 euros par jour .

Le bureau valide la demande de Mme PENEAU.

M.MATHEN se charge d'adresser un message à Mme LACHAT pour l'inviter à l'assemblée générale et de lui proposer d'entrer au bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la réunion. La prochaine audioconférence du bureau de l'APREF est fixée au mercredi 9 octobre 2019 à 13h30 (heure de Paris) au Salon des

Préfets.